



LIBYE - GRÈCE

Tripoli s'oppose à des explorations énergétiques grecques en Méditerranée orientale

La Libye a adressé une lettre officielle au Secrétaire général de l'ONU pour dénoncer des « violations » grecques dans une zone maritime disputée au sud de la Crète. Tripoli accuse la Grèce d'avoir accordé des licences d'exploration énergétique dans des eaux qu'elle revendique, sans accord bilatéral préalable. Elle considère ces actes comme contraires au droit international et s'appuie sur un mémorandum signé avec la Turquie en 2019. De son côté, Athènes se fonde sur la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), et son principe selon lequel chaque île génère une zone économique exclusive (ZEE).

Une visite du ministre grec des Affaires étrangères a eu lieu le 15 juillet à Tripoli pour tenter de relancer le dialogue.



GRÈCE

Suspension de l'asile liée à l'afflux migratoire sur l'île de Crète

Face à un afflux massif de migrants africains arrivant par la mer depuis la Libye, la Grèce a décidé de suspendre pendant trois mois l'examen des demandes d'asile pour ces arrivées. Cette mesure vise à freiner les traversées en envoyant un message dissuasif aux candidats à l'exil. En parallèle, les autorités ont transféré plusieurs centaines de migrants de l'île de Crète – désormais saturée – vers le continent, afin de désengorger les centres d'accueil locaux. Cette réponse d'urgence suscite des critiques d'organisations humanitaires, qui dénoncent une atteinte au droit d'asile.

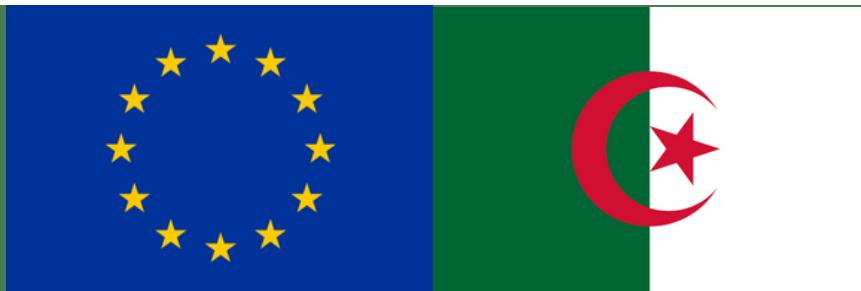


SYRIE - ISRAËL

Violences intercommunautaires à Soueïda et frappes israéliennes

De violents affrontements ont opposé milices druzes, tribus bédouines et forces gouvernementales syriennes à Soueïda (+500 morts selon l'OSDH), sur fond d'accusations de collusion entre l'armée syrienne et des groupes bédouins. En réaction, Israël a mené plusieurs frappes ciblées contre des positions du régime à Soueïda et Damas, en affirmant protéger la minorité druze. Sous pression, Damas a annoncé le 17 juillet le transfert de la sécurité de la province aux factions druzes locales. Un cessez-le-feu fragile a été conclu la veille.

Cet évènement s'inscrit aussi dans un contexte de discussions en cours sur une possible normalisation des relations entre Israël et la Syrie.



UE - ALGÉRIE

L'Union européenne lance une procédure d'arbitrage contre l'Algérie

L'Union européenne a lancé une procédure d'arbitrage contre l'Algérie, l'accusant de restreindre l'accès de ses entreprises au marché algérien en violation de leur accord d'association. Pour l'UE, cette action s'inscrit dans une logique de défense de ses entreprises face à la politique protectionniste algérienne en cours depuis 2021, visant à relancer l'industrie nationale et à réduire la dépendance aux importations.

Le ministère algérien des Affaires étrangères dénonce la démarche unilatérale de l'UE et réclame la convocation rapide du Conseil d'association pour régler les différends de manière équilibrée.



ALGÉRIE - ASEAN

Adhésion de l'Algérie au TAC de l'ASEAN

L'Algérie a officiellement adhéré au Traité d'amitié et de coopération (TAC) de l'ASEAN le 9 juillet 2025. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique d'ouverture économique vers l'Asie, après son entrée en mai dernier à la Nouvelle Banque de Développement (NDB) des BRICS et sa demande d'adhésion à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS).

Elle marque la volonté d'Alger de diversifier ses partenaires commerciaux au-delà de l'espace euro-méditerranéen, avec des perspectives de coopération dans des secteurs comme l'énergie, l'agriculture, la sécurité et l'innovation.



ESPAGNE

Émeutes racistes à Torre Pacheco

Depuis le 9 juillet, la commune de Torre Pacheco, (région de Murcia), est secouée par des violences racistes visant des migrants, principalement marocains. Ces tensions ont éclaté après une agression attribuée à de jeunes « nords-africains », rapidement instrumentalisée par des groupes et partis politiques d'extrême-droite.

Environ 30% de la population de Torre Pacheco est de nationalité étrangère, majoritairement employée dans l'agriculture.



TURQUIE

Grok, le chatbot IA, censuré en Turquie

La justice turque a ordonné le blocage de plusieurs contenus générés par Grok, le chatbot d'intelligence artificielle de la plateforme X (anciennement Twitter), accusés d'insulter le président Erdogan, Atatürk et des valeurs religieuses. C'est la première fois qu'un chatbot d'IA est censuré dans un État. Cette décision s'inscrit dans un contexte de surveillance accrue des contenus en ligne en Turquie. La société d'Elon Musk a annoncé renforcer ses filtres et ajuster l'IA pour limiter la diffusion de réponses haineuses ou insultantes.



Pour aller plus loin :

The Libya Observer

L'Humanité

Le Monde

TSA

Crésus.dz

France Culture

Reuters



AGORA 
MEDITERRANEA